



Assurance chômage : une réforme injuste pour les demandeurs d'emploi !

La réforme de l'assurance chômage annoncée par le gouvernement va modifier très durement les règles de l'indemnisation et baisser drastiquement les droits de nombreux demandeurs d'emploi. Ce sont tous les précaires qui vont subir les conséquences de ces choix.

Que prévoit la réforme ? et qui sera concerné ?

- Les jeunes auront un accès plus difficile à l'indemnisation
- Ceux qui enchainent les contrats courts subiront une baisse importante du montant de leur allocation mensuelle
- Les salariés touchant plus de 2600€ d'allocation par mois subiront une dégressivité de 30% de leur allocation après 6 mois au chômage.

Et les employeurs ?

Plus de 85% des embauches se font aujourd'hui en contrat à durée déterminée ou en mission d'intérim. Parmi ces embauches, le nombre de contrats courts et très courts (moins d'un mois) explose et la réforme aurait dû limiter cette hyper-flexibilité. Malheureusement, le système de bonus-malus qui va être mis en place ne concerne que 7 secteurs d'activité.

100% des demandeurs d'emploi seront perdants mais seulement une petite partie des employeurs seront taxés ! Les 3.4 milliards d'€ d'économies en deux ans seront faites sur le seul dos des demandeurs d'emploi.

Le chômage n'est ni un choix ni une situation confortable. Les demandeurs d'emploi aspirent à travailler plus et travailler mieux.

Nos organisations dénoncent cette vision d'une réforme guidée par le seul prisme budgétaire qui stigmatise les demandeurs d'emploi.

Nos organisations vous appellent donc à venir soutenir les demandeurs d'emploi lors d'un rassemblement mardi 25 juin 2019 à 12h, devant le ministère du Travail